



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification Qualité a été délivrée au titre de la catégorie : **Actions de Formation**

Le Carrefour Formation

1, rue Savary de l'Épineraye – 85000 la Roche sur Yon

Tel : 06.89.61.32.47 – 02 51 37 35 35

Mail : le-carrefour-formation@orange.fr

Web : <https://www.le-carrefour-formation.fr>

Description et formalisation du procédé de positionnement et d'évaluation :

Procédure :

- Les élèves viennent au bureau sur rendez-vous (par mail ou par téléphone). Cela est précisé sur notre site internet et sur la porte de l'auto-école.
- Ils sont ensuite renseignés et référencés sur notre logiciel

L'évaluation initiale est un test imposé par le ministère. Cette évaluation est réalisée avec un enseignant ou une enseignante avant l'entrée en formation. Elle permet à l'enseignant ou enseignante de cibler les points forts et les faiblesses de l'élève. Elle permet également de prévoir un volume de formation adapté, afin que l'élève puisse provisionner son budget de formation.

L'évaluation sert de base au contrat de formation.

Le Carrefour Formation a choisi de réaliser l'évaluation initiale sur un PC, avec un logiciel « Easy Evaluation » des Codes Rousseau, d'une durée d'1 heure environ.

Différents exercices sont proposés à l'élève sous forme de questions sur son niveau de connaissances et compétences transférables sur son futur apprentissage du conducteur, sur son expérience également.

Descriptif des phases de l'évaluation :

1 - Renseignements d'ordre général

2 – Expérience de la conduite

3 – Tests

- **Temps de réaction** : capacité à percevoir et à traiter un simple stimulus et à y répondre efficacement
- **Concentration** : capacité à trier les différents stimuli visuels et auditifs de manière à prioriser ses actions.



La certification Qualité a été délivrée au titre de la catégorie : **Actions de Formation**

- **Balayage visuel** : capacité à rechercher activement les informations pertinentes dans notre environnement de manière rapide et efficace
- **Largeur de champ de vision** : correspond à la quantité d'informations qui nous parvient des alentours
- **Coordination motrice** : capacité à synchroniser correctement ses gestes, au niveau des yeux et des mains
- **Mémoire visuelle à court-terme** : capacité à garder temporairement une petite quantité d'information visuelle active et disponible dans sa mémoire pour une courte durée.
- **Adaptation** : processus mental qui permet de rediriger son attention d'un canal d'information à un autre aussi rapidement que possible ou de changer le cours d'une action tout en conservant un haut niveau de performance.
- **Inhibition** : capacité à ignorer les stimuli non pertinents ou à supprimer les réactions inutiles lors de l'exécution d'une tâche.
- **Attention partagée** : capacité à exécuter avec succès plus d'une action à la fois, tout en portant attention à d'autres chaînes d'information.
- **Estimation** : capacité à estimer la localisation future d'un objet en fonction de sa distance actuelle.
- **Obéissance aux règles** : trait de personnalité indiquant une tendance à ignorer sciemment le code de la route selon le jugement subjectif du conducteur.
- **Prévention des risques** : trait de personnalité indiquant une tendance à choisir une option plus risquée que prudente.

4 – Volume de formation prévisionnel

Un résultat final avec proposition d'un volume prévisionnel

L'évaluation est imprimée en double exemplaire et signée par l'élève, le responsable légal si l'élève est mineur et l'enseignant ou l'enseignante.